

Direction de la réglementation et de la gestion de l'espace public Arrêté permanent n° 1091582

Arrêté relatif à la circulation et au stationnement avenue Lieutenant LAVENNE DE LA MONTOISE, à Nantes

## Arrêté

### La Présidente,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route et le code de la voirie routière,

Vu la réglementation applicable aux voies publiques et privées,

Vu l'arrêté portant délégation de fonction et de signature,

Considérant que la Présidente de Nantes Métropole est l'autorité de police en matière de circulation et de stationnement sur la commune de Nantes,

Considérant qu'il convient, du fait des nécessités de la circulation et de la protection de l'environnement, de définir le partage de l'espace public et d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers en réglementant la circulation et le stationnement,

### Arrête

Article 1. Circulation : - un sens unique de circulation est instauré avenue Lieutenant Lavenne de la Montoise dans la partie de voie située entre la place Victor Richard et la rue des Chambelles, dans le sens place Victor Richard vers rue des Chambelles

Article 2. Stationnement : - l'avenue Lieutenant Lavenne de la Montoise est soumise au régime du stationnement payant.

- une aire (1 place) réservée à l'arrêt des véhicules, y compris pour les livraisons, est créée avenue Lieutenant Lavenne de la Montoise devant le numéro 2.

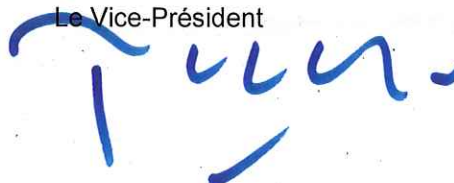
Article 3. Sanctions : les infractions liées au non respect des règles découlant du présent arrêté, sont verbalisables en application du code de la route et des arrêtés généraux (aires piétonnes, espaces cyclables, interdictions de stationner, livraisons, transports en commun...) qui complètent les mesures édictées par le présent arrêté.

Article 4. Entrée en vigueur : le présent arrêté prend effet au jour de son affichage et de la mise en place de la signalisation correspondante. A cette date, l'arrêté numéro 1091582 du 2 février 2021 est abrogé.

Fait à Nantes, le

**01 JUIN 2023**

Pour la Présidente  
Le Vice-Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large initial 'P' followed by several loops and a final horizontal stroke.

Pascal BOLO